

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 05 mars 2020 à 18 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BRUNEVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme BARCQ Béatrice (pouvoir à Mme Ch. GROUT-LIMARE), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. A. POILVÉ)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 19 décembre 2019, ont été approuvés.

Délibération n° 2020-03-05/01 : Renouvellement du label « Commune touristique »

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de Monsieur le Préfet du Département de la Seine-Maritime, Préfet de la Région Normandie, la dénomination de la ville de Saint Valery en Caux en « Commune Touristique ».

Délibération n° 2020-03-05/02 : Convention triennale avec l'association ESTRAN

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit la prestation d'entretien du domaine public maritime de la responsabilité de la commune, ainsi que les terrains annexes, par l'association ESTRAN.

Délibération n° 2020-03-05/03 : Concours agricole – Demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite, en allègement de la dépense, une subvention la plus élevée possible auprès du Département de Seine-Maritime.

Délibération n° 2020-03-05/04 : Associations – Acompte sur subvention 2020

Afin de permettre le fonctionnement des associations, le conseil municipal, à l'unanimité a décidé d'attribuer 50 % de la subvention 2019 aux associations, hors subventions exceptionnelles qui ont pu être versées.

Délibération n° 2020-03-05/05 : Contribution 2020 à l'Ecole Notre-Dame de Bon Port

Le conseil municipal, à la majorité, fixe la contribution communale aux charges de fonctionnement de l'école Notre Dame de Bon Port à la somme de 22 724 € pour 2020, et dit que la dépense sera inscrite au B.P. 2020.

Délibération n° 2020-03-05/06 : Remplacement du tracteur 4 roues motrices – Demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder au changement du tracteur 4 roues motrices et sollicite les subventions prévues à cet effet auprès des partenaires financiers.

Délibération n° 2020-03-05/07 : Travaux de rénovation énergétique – Presbytère – Demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder au remplacement des menuiseries du Presbytère et sollicite les subventions prévues à cet effet auprès des partenaires financiers.

Délibération n° 2020-03-05/08 : Rayon Vert – Travaux d'accessibilité – Demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au Théâtre le Rayon Vert et sollicite les subventions prévues à cet effet auprès des partenaires financiers.

Délibération n° 2020-03-05/09 : Garantie d'emprunt – SODINEUF HABITAT NORMAND – Construction de 12 logements locatifs – Villa Saint Parre

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 174 166 € souscrit par SODINEUF HABITAT NORMAND auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de la construction de 12 logements locatifs à la Villa Saint Parre.

Délibération n° 2020-03-05/10 : Projet de dissolution du Syndicat Intercommunal pour la représentation des communes de l'Orne et de Seine-Maritime au sein de SEMINOR

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal pour la représentation des communes de l'Orne et de Seine-Maritime au sein de SEMINOR ainsi que les modalités de sa liquidation et répartition des actifs.

Délibération n° 2020-03-05/11 : Opération « Partir en livre 2020 » - Demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer à l'opération Partir en Livre 2020 » et sollicite auprès des différents partenaires financiers les subventions prévues à cet effet.

Délibération n° 2020-03-05/12 : Rayon Vert – Demande de garanties financières auprès de l'ONDA – Saison 2019/2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ONDA les garanties financières correspondant aux spectacles programmés au Rayon Vert, et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

Délibération n° 2020-03-05/13 : : Comptes de Gestion 2019 du Receveur Municipal – Budget annexe Espace Culturel « Le Rayon Vert » et Budget Ville

Le conseil municipal, à la majorité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Receveur Municipal, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Délibération n° 2020-03-05/14 : Compte Administratif 2019 – Budget annexe Espace Culturel « Le Rayon Vert »

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le Compte Administratif 2019 du budget annexe du « Rayon Vert » qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 79 222,97 €, restes à réaliser inclus.

Délibération n° 2020-03-05/15 : : Compte Administratif 2019 – Budget Principal

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le Compte Administratif 2019 du budget principal Ville qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 1 542 558,51 € restes à réaliser inclus.

Délibération n° 2020-03-05/16 : : Affectation du résultat – Budget Principal

Le conseil municipal, à la majorité, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice du budget principal Ville.

Délibération n° 2020-03-05/17 : Affectation du résultat – Budget annexe Espace Culturel « Le Rayon Vert »

Le conseil municipal, l'unanimité, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice du budget annexe du Rayon Vert

Délibération n° 2020-03-05/18 : Bilan sur la gestion des biens et des opérations immobilières – Exercice 2018 – Budget annexe et budget principal Ville

Le conseil municipal, à la majorité, approuve la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Ville au titre de l'exercice 2019, tant pour le budget annexe du « Rayon Vert » que pour le budget principal de la Ville.

Après quelques informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 20 heures.

La Maire,

Dominique CHAUVEL